

Plus de 17 514 élèves sont attendus pour la rentrée au secteur « jeunes » de la CSBE

Saint-Georges, le vendredi 16 août 2019 – À l’occasion de la rentrée scolaire du jeudi 29 août prochain, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE) s’apprête à recevoir plus de 17 514 élèves pour son secteur « jeunes », soit du préscolaire à la fin du secondaire. Cela représente une augmentation de 255 élèves par rapport à l’an dernier, qui est principalement attribuable au secteur secondaire.

La clientèle prévue dans les écoles de la CSBE se répartit comme suit :

- 982 élèves au programme Passe-Partout (133 de moins que l’an dernier)
- 151 élèves de maternelle 4 ans temps plein (82 de plus que l’an dernier)
- 1 372 élèves en maternelle 5 ans (38 de moins que l’an dernier)
- 8 943 élèves au primaire (75 de plus que l’an dernier)
- 6 066 élèves au secondaire (269 de plus que l’an dernier)

Il s’agit des inscriptions en date d’aujourd’hui, mais ce n’est que le 30 septembre 2019 que l’on connaîtra les chiffres officiels de fréquentation pour l’année en cours. Notons que dans l’énumération qui précède, les différences avec l’an dernier ont été calculées par rapport aux chiffres officiels du 30 septembre 2018.

Dans les secteurs de la formation professionnelle et de l’éducation des adultes, il ne nous est pas possible à ce moment-ci d’avoir une estimation précise de la fréquentation scolaire en 2019-2020. Mentionnons toutefois que pour la formation professionnelle, on compte jusqu’à présent 415 nouvelles admissions pour l’automne, en plus des 395 élèves qui seront de retour pour terminer leurs études professionnelles. Quant à l’éducation des adultes, on s’attend à y accueillir environ 4726 élèves, dont le nombre d’heures de cours total équivaldrait à environ 882 élèves à temps plein.

Maternelles 4 ans

Le personnel de la CSBE est fin prêt à accueillir la clientèle pour l’année 2019-2020. L’année sera marquée par poursuite de l’implantation des maternelles 4 ans sur notre territoire. On en comptait 8 l’an dernier, à Saint-Narcisse, Saint-Éphrem, La Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Gédéon, Saint-Côme (2) et à l’école Aquarelle de Saint-Georges. Il s’en ajoute autant en 2019-2020, soit des classes supplémentaires à l’école Aquarelle et de La Guadeloupe, et de nouvelles classes à Beauceville, Courcelles, Saint-Honoré, Sainte-Justine, Sainte-Hénédine et Sainte-Marguerite.

En formation professionnelle, le programme Duplex, qui permet aux élèves de suivre leur formation professionnelle en même temps qu’ils complètent leurs études secondaires, est désormais offert en Cuisine par le CF des Bâtisseurs, à Saint-Prospère (notons que les cours en formule régulière se donnent toujours à Saint-Joseph). Ce programme existait déjà pour la Mécanique automobile (CIMIC) et la Charpenterie-menuiserie (CFP Pozer). Notons aussi que la formation Opération d’équipements de production, offerte au CIMIC, est maintenant offerte dans sa nouvelle version *Révolution industrielle 4.0*.

En ce qui concerne, l’éducation des adultes, on continuera notamment de mettre en place des programmes de francisation, qui sont un important besoin de la communauté, étant donné la venue dans notre région de plusieurs travailleurs étrangers. Notons enfin le développement par les services aux entreprises de la CSBE d’une formation en Soins animaliers qui sera donnée à Sainte-Marie plus tard cet automne et qui suscite déjà beaucoup d’intérêt.



Travail collaboratif

Le directeur général de la CSBE, M. Normand Lessard, mentionne par ailleurs qu'au cours de la prochaine année, la commission scolaire continuera à favoriser dans ses divers établissements un travail collaboratif orienté vers la réussite des élèves. « Il faut aussi mentionner que la prochaine année sera marquée par la mise en place d'importants projets de construction, pour l'école de Scott et le complexe multisport de Saint-Georges », ajoute-t-il.

Démocratie scolaire

Quant au président de la CSBE, M. Charles-Henri Lecours il souligne que c'est cet automne que sera déposé un projet de loi qui prévoira la suppression du conseil des commissaires. « Évidemment, nous nous porterons à la défense de la démocratie scolaire, ce qui ne nous empêchera pas de nous assurer que pour l'année qui s'amorce, la CSBE continuera de donner à ses élèves les meilleurs services éducatifs possible », affirme M. Lecours.

-30-

Jacques Légaré

Conseiller en communication

jacques.legare@csbe.qc.ca

Tél. : 418 228-5541, poste 2694

